

Fonctionnement de la facilitation sociale

Soumis par Stephane Desbrosses

Il semblait, à la suite de plusieurs expérimentations (voir La facilitation sociale - effet d'audience et effet de co-action), que dans les situations d'audience et de coaction, on aurait systématiquement une augmentation de la performance, une facilitation qui serait due à la simple présence d'autrui. Toutefois, d'autres recherches dans des situations apparemment semblables, donnaient lieu à des résultats contraires, et un effet inhibiteur de la présence d'autrui.

1. Facilitation sociale ou inhibition? L'explication du phénomène de facilitation sociale fournie par Allport (1924), selon laquelle en situation de co-action ou d'audience, on développerait un sentiment de rivalité qui aurait un impact positif sur nos performances, apparaissait simple et séduisante. Mais d'autres recherches ont montré par la suite que les effets de coaction et d'audience n'étaient pas toujours positifs (facilitateurs). Des effets inhibiteurs du groupe avaient même été relevés dès 1882 par Ringelmann. Allport lui-même notait des effets contradictoires, ainsi que Dashiell (1930) : en situation de coaction, si les sujets répondent certes plus vite à des problèmes de math ou d'association de mots, ils font toutefois nettement plus d'erreurs que lorsqu'ils effectuent ces tâches isolément. Husband (1931) dénote une réduction des performances pour l'apprentissage de labyrinthe, tandis que Pessin (1933) montre également la présence d'un effet d'audience inhibiteur lors de l'apprentissage de syllabes sans signification. Beam (1955) obtient quant à lui à la fois des effets positifs et négatifs de la présence d'autrui.

Ainsi, les expérimentations réalisées sur ces deux effets montrent que la présence d'autrui (actif ou passif) lors de l'effectuation d'une tâche, a des effets qui sont... parfois positifs et parfois négatifs. Dès lors on ne peut parler dans tous les cas de facilitation sociale : elle ne serait pas automatique comme on le pensait au préalable : dans certains cas, les effets de co-action et d'audience amèneraient une inhibition sociale (aussi appelée détérioration sociale). Quant à expliquer pourquoi... L'incompréhension des mécanismes de ces effets entraînera une baisse de l'intérêt porté à la facilitation et l'inhibition sociale pendant quelques décennies. Mais le débat sera relancé par deux auteurs qui tenteront de rendre compte de ces résultats pour le moins contradictoires. Deux explications théoriques seront avancées pour expliquer quels facteurs facilitent la performance ou au contraire, en constituent un frein. Ces deux modèles explicatifs seront formalisés d'une part par Zajonc (1965, 1967) et d'autre part par Cottrell (1972).

Zajonc, dans ses explications, met l'accent sur les caractéristiques individuelles des sujets évalués. Il se réfère aux théories de l'apprentissage de Hull (1943) et Spence (1956) et rend compte des effets d'audience et de coaction en fonction de la maîtrise de la tâche par le sujet. Cottrell met l'accent, lui, sur les caractéristiques de l'individu qui assiste à l'exécution de la tâche (de façon passive dans les situations d'audience ou de façon active dans les situations de coaction).

2. L'hypothèse de Zajonc (1965) : théorie de l'activation/motivation

L'activation physiologique et psychologique comme conséquence de la présence d'autrui

L'auteur fait appel au concept de motivation et aux lois de l'apprentissage de Hull (1943) et Spence (1956) : selon ces approches, le fait d'être dans une situation de compétition (ou à moindre mesure, d'évaluation) entraîne une série de conséquences psychologiques, qui se retrouvent par ailleurs à un niveau physiologique.

- Au niveau psychologique, la situation de compétition entraîne une élévation de la motivation, dont découle une augmentation de l'attention et de la vigilance : le niveau d'alerte, de concentration du sujet augmente et ses performances s'améliorent.

- Au niveau physiologique cela se traduit par une intensification de l'activité corticosurrénale, correspondant à la préparation à l'action. Les réponses dominantes (prioritaires) comme conséquence de la motivation

Or, si l'on se réfère aux lois de l'apprentissage, l'augmentation de l'attention et l'intensification de l'activité physiologique a pour effet direct d'accroître la probabilité d'apparition de la réponse dominante dans le répertoire comportemental de l'individu. Quand motivation, attention, niveau d'activation physique et mentale, augmentent, le sujet agit plus rapidement (décide aussi plus rapidement) et émet rapidement une réponse habituelle (à une situation déjà rencontrée) ou spontanée (à une situation nouvelle). Lorsque cette réponse dominante (= la première réaction que l'on a, qui nous vient à l'esprit...) est correcte, l'activation physique et mentale amène en fait à produire cette réponse plus rapidement (donc, facilite la réponse --> effet facilitateur). Par contre, lorsque cette réponse est incorrecte, l'activation physique et mentale amène préférentiellement cette réponse incorrecte plutôt qu'une réponse adaptée (qui nécessiterait par exemple plus de réflexion ou de prudence), d'où un effet inhibiteur. La qualité de la réponse dominante dépend notamment de la maîtrise de la tâche par le sujet :

- Si l'individu maîtrise bien la tâche qu'il doit accomplir (parce qu'il a une certaine expérience, ou parce qu'il a été soumis à un entraînement) la réponse dominante sera une bonne réponse. Dans ce cas les effets d'audience et de coaction seront bien facilitateurs (ils augmenteront la performance, puisqu'ils faciliteront l'émission de la bonne réponse) et on pourra parler de facilitation sociale.

- Par contre, si l'individu maîtrise mal la tâche qu'il doit accomplir (parce qu'il n'a pas d'expérience, ou parce qu'il n'a pas été soumis à un entraînement) la réponse dominante sera une mauvaise réponse (sauf si la réponse spontanée correspond "naturellement" à la bonne réponse!). Dans ce cas les effets d'audience et de coaction constitueront un frein (ils diminueront la performance), il n'y aura pas de facilitation sociale, mais possiblement inhibition sociale.

- Pour ces raisons, des tâches simples ou routinières bénéficient généralement d'un effet facilitateur (réponse dominante correcte ou spontanée) tandis que les tâches complexes (donnant lieu naturellement à une réponse incorrecte) nécessitent un apprentissage particulier. Lorsque l'apprentissage est réalisé, on voit apparaître un effet facilitateur.

Caractéristiques individuelle et réponses innées

Zajonc met l'accent sur les caractéristiques individuelles du sujet évalué : le sujet a ou non une certaine compétence, et la présence d'autrui facilite ou au contraire freine l'émission des réponses adéquates et donc l'adaptation à la situation-problème. Ces deux effets contraires ne sont pas dus aux caractéristiques d'autrui mais à la compétence du sujet évalué : s'il est compétent, les effets d'audience et de coaction sont facilitateurs, s'il est non compétent, on n'observe pas d'effets facilitateurs.

Zajonc traite ainsi la facilitation sociale comme un phénomène inné déclenché automatiquement par la présence d'autrui ; dans certains cas le sujet est compétent, les conséquences de la présence d'autrui sont bénéfiques ; dans d'autres, il ne l'est pas, il n'y a alors pas de conséquences positives. Quel que soit le cas, la présence d'autrui n'est en fait considérée que comme un déclencheur, amenant une augmentation de la motivation. L'hypothèse de Zajonc rentre néanmoins en contradiction avec les observations animales de Harlow (1932), selon lequel un effet facilitateur s'observe à travers l'apprentissage en situation sociale : des rats élevés seuls ne présentent aucun effet facilitateur si on les place avec d'autres rats, au moment de manger leur nourriture. Cependant, rapidement (avec la répétition des repas à plusieurs), le rat élevé seul apprend à manger plus vite. Si la facilitation sociale était réellement innée, le comportement spontané consistant à manger, serait dès le départ facilité par la présence d'autrui... De plus la remarque de Bergum et Lehr concernant l'autorité (pouvant être vue aussi comme la légitimité, la crédibilité...) amène à penser que la condition de l'autrui a un impact sur les effets d'audience : expérimentateur, ou supérieurs hiérarchique, semble produire plus d'effet que des pairs de niveau équivalent... C'est en référence à ces interrogations que Cottrell traitera le phénomène de facilitation (et celui d'inhibition) sociale, comme étant la résultante d'un apprentissage social : les interactions avec les membres du groupe vont façonner à la fois le sens et la force des effets de co-action et d'audience, et l'individu subira les effets de facilitation ou d'inhibition selon son propre rapport aux autres, par le fait qu'il se sentira évalué, punit, récompensé par ces autres... Cours suivant : La facilitation sociale : l'évaluation, l'explication de Cottrell (1972), conclusions Source : Connaissance générale

Dossier : La facilitation sociale1. Cours : La facilitation sociale, définition et origines du concept News : Non, Norman Triplett (1898) n'est pas le premier!

2. Cours : La facilitation sociale, l'effet de co-action et l'effet d'audience Expérience : Allport (1920, 1924) : l'effet de co-action

Expérience : Bergum et Lehr (1963) : l'effet d'audience 3. Cours : La facilitation sociale, Inhibition, facilitation et l'hypothèse de Zajonc (1965) 4. Cours : La facilitation sociale, L'évaluation, l'explication de Cottrell (1972), Conclusions